

École de musique



École de musique

Après la rentrée des scolaires, c'est au tour de l'école de musique municipale d'ouvrir ses portes. Les matières enseignées à partir de 7/ 8 ans (CE1) sont :

- la formation musicale (solfège, histoire de la musique, historique et découverte pratique des instruments)
- la flûte traversière
- la clarinette
- le saxophone
- le cor
- la trompette
- le trombone
- le tuba
- la batterie et les instruments de percussion
- les pratiques collectives (ensembles divers, orchestre junior et société philharmonique)

Les inscriptions se feront du lundi 16 au vendredi 20 septembre de 17 h à 19 h dans les locaux de l'école, avenue Laplagne.

De nouvelles modalités d'inscription nécessitent d'apporter les copies d'un justificatif de domicile et de l'avis d'imposition.

Comme à son habitude, Max Fouga, le directeur, accueillera dans la bonne humeur pour présenter les instruments et guider dans le choix de l'enseignement.

En avant la musique !